



Notice d'information à destination des participants à une opération cofinancée par le Fonds Social Européen (FSE)

Vous participez à une opération cofinancée par le Fonds social européen sur la période 2014-2020 (FSE).

Afin de mesurer les progrès réalisés pour les cibles fixées dans le programme FSE, l'Union européenne veut s'assurer que des données fiables et robustes seront disponibles en continu pour être agrégées aux niveaux français et européen (règlement UE n°1304/2013 du Parlement Européen et du conseil du 17 décembre 2013). Ces données doivent permettre de faire la preuve de l'efficacité de la mise en œuvre de la politique de cohésion. C'est dans le cadre de cette obligation légale que les données sont collectées.

Les mêmes informations sont demandées à tous les bénéficiaires du Fonds Social Européen dans les 28 Etats de l'Union européenne. Elles portent sur l'âge, votre parcours professionnel, votre situation sur le marché du travail, vos éventuels problèmes de logement ou de handicap, ...

D'autre part, vous pourrez être contacté 6 mois ou 2 ans après votre sortie d'opération pour que la Région Autorité de Gestion puisse connaître votre insertion professionnelle.

Ces données sont ensuite rendues anonymes et font l'objet d'un traitement statistique, elles seront détruites après le 31 décembre 2030.

Conformément à l'obligation légale du règlement cité ci-dessus, nous vous remercions par avance de bien vouloir répondre obligatoirement à l'ensemble des questions qui vous seront posées par le porteur de l'opération, et qui ont pour but d'améliorer la qualité des actions de l'Europe et de la Région.

La Région s'engage à ce que la collecte et le traitement de vos données soient conformes au règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978. La Région Auvergne Rhône-Alpes est responsable du traitement de ces données. Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné :
à la Région, au Commissariat général à l'égalité des territoires et à la Commission européenne.
Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et de limitation du traitement.

Vous pouvez exercer vos droits en vous adressant :

- Par courrier :

Région Auvergne-Rhône-Alpes

Direction des Fonds Européens

1 esplanade François Mitterrand - CS 20033

69269 Lyon cedex 02

- Par courriel : depotfse@auvergnerhonealpes.fr

Pour toute information complémentaire sur les traitements de données personnelles gérés par la Région, vous pouvez contacter son délégué à la protection des données. Il pourra vous être demandé de joindre tout document permettant de prouver votre identité :

- Par courrier :

Région Auvergne-Rhône-Alpes

Direction des affaires juridiques

A l'attention du délégué de la protection des données (DPO)

1 esplanade François Mitterrand - CS20033

69269 Lyon Cedex 2

- Par courriel : dpo@auvergnerhonealpes.fr

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits sur vos données ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL.